## PREMIER MINISTRE

## SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO Unité\*Travail\*Progrès

Décret n°	2022-201	13	avril	2022	
Deci ei II	du		,	LULL	
Dantout					

Portant nomination d'un conseiller technique du Premier ministre, Chef du Gouvernement

## LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la Constitution ;

Vu le décret n°82-595 du 18 juin 1982 tel que modifié par le décret n° 92-011 du 20 février 1992 fixant les indemnités allouées aux titulaires de certains postes administratifs;

Vu le décret n°2017-492 du 27 décembre 2017 portant structuration et attributions du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement;

Vu le décret n°2021-378 du 29 juillet 2021 portant cadre d'organisation du cabinet du Premier ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du Premier ministre, Chef du Gouvernement.

## DECRETE :

Article premier : Monsieur TSANA OBAKA Dan Junior est nommé conseiller technique, chargé de la gestion des réseaux sociaux et de la veille communicationnelle.

Article 2 : L'intéressé percevra les indemnités prévues par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Congo. /-

Fait à Brazzaville, le 13 avril 2022

Anatole Collinet MAKOSSO.